

DESCRIPTION de plusieurs Oiseaux nouveaux ou peu connus, provenant de l'expédition autour du monde faite sur les corvettes l'Astrolabe et la Zélée,

Adressée à l'Académie des Sciences, le 9 août 1841,

Par MM. HOMBRON et JACQUINOT.

FAUCON AUSTRAL (*Falco australis*).

Dessus de la tête brun noir ; parties supérieures du cou et du dos, tectrices alaires supérieures, tectrices caudales supérieures, brun noir ondé de roux largement espacé sur le cou et le dos, plus resserré sur les tectrices alaires et caudales. Face supérieure des rectrices, traversée de sept raies blanchâtres ; face supérieure des rémiges principales brun noir, traversé de bandes blanches.

En dessous, gorge, cou, poitrine, abdomen, cuisses, tectrices caudales inférieures roux, un trait brun noirâtre sur le rachis des plumes. La poitrine et le cou sont plus roux que la gorge et le ventre ; les cuisses et le croupion sont d'un roux très vif. Le dessous des ailes est gris noirâtre rayé de blanc ; les tectrices inférieures sont nankin en dedans, blanches en dehors et grivelées de marron.

Base du bec et pourtour de l'œil entourés de roux, iris roux ; cirrhe noire, bec noir, mandibule inférieure blanchâtre dans ses deux tiers postérieurs. Pieds noirâtres.

Habite *Otago*, sud de *Tavaï-Pounamou*, et les îles *Auckland*.

Le nom que nous lui avons imposé nous a paru très applicable, puisqu'il habite les terres les plus australes des terres océaniques habitables.

Le jeune, que nous possédons, diffère déjà peu de l'adulte : son ventre est brun, légèrement roussâtre, piqueté de blanc.

GOBE-MOUCHE DE ROUG (*Muscicapa Rugensis*). Mâle.

Jeune, adulte.

Partie supérieure rousse ; tête, nuque blanches ; front noir, grivelé de blanc ; au croupion et à la base du cou quelques plumes blanchissantes, mais encore mêlées de roux ; principales tectrices alaires supérieures blanches et légèrement bordées de roux ; rémiges principales rousses en avant, noires en arrière et aussi bordées de roux dans le même sens : les quatre dernières rémiges scapulaires blanches, salies de roux. Face supérieure des rectrices très légèrement décolorée près de leur extrémité libre et le long de leur rachis. Rachis de toutes les plumes noir, excepté ceux des rectrices. Partie inférieure : gorge et collier noirs, çà et là tachés de blanc ; cou, poitrine, ventre, tectrices caudales d'un beau blanc quelquefois taché d'un peu de roux pâle ; flancs roussâtres ; rectrices

rousses ; tectrices inférieures rousses en dedans , blanches en dehors ; ailes rousses ; extrémités des plumes noirâtres. Iris noir. Pieds et bec noirs ; moustaches noires.

Taille, 12 cent. — Habite le groupe de Roug (anciennement Hogoleu) , où , les premiers , nous avons pénétré.

GOBE-MOUCHE DE ROUG, Femelle.

Partie supérieure rousse ; dos , tête , ailes , queue , maculés de noir partout où le mâle est marqué de blanc ; cou noir , un peu sali de roux ; front noir , où se trouvent mêlées quelques petites plumes blanches. Baguettes des plumes alaires noires.

Partie inférieure : gorge , cou noir fuligineux ; poitrine , ventre mêlés de roux et de noir fuligineux ; tectrices caudales inférieures blanches ; queue rousse ; rachis de six plumes noirs en dessus , roux en dessous.

Pieds , bec , moustaches noirs ; soie noire.

Taille, 12 cent. — Habite la même localité.

GOBE-MOUCHE DE ROUG. Mâle.

Age des couleurs les plus brillantes.

Partie supérieure blanc albâtre ; front d'un noir pur ; tête blanche , parsemée de quelques petites barbes noires , à peine sensible près de l'œil et très rares ; petit collier noir , étroit , interrompu et peu marqué ; baguettes des plumes alaires et caudales noires. Les baguettes caudales cessent d'être noires au milieu de leur longueur , où elles deviennent blanches. L'extrémité des plumes alaires est noire , bordée de blanc en avant.

Inférieurement , gorge et cou d'un noir pur , brillant , à reflets métalliques ; poitrine , ventre , queue , ailes du blanc le plus éclatant ; extrémités des principales plumes alaires noirâtres.

Iris noir ; œil bordé de noir en bas et en avant ; pieds noirs ; bec noir ; un petit trait blanchâtre sur la mandibule supérieure , de sa commissure au milieu de la longueur du bec.

Taille, 13 cent. — Habite les mêmes lieux.

CRINON ANALOGUE (*Criniger affinis*). Femelle.

Partie supérieure vert olivâtre , plumes de la tête hastées ; nuque pourvue d'un petit nombre de soies très fines et peu longues ; rémiges vert olive en avant , brunes sur leurs marges principales et bordées d'olivâtre , rectrices jaune soufre à leurs extrémités postérieures.

Inférieurement : jaune verdâtre ; la gorge , le menton , le milieu du ventre jaune à-peu-près pur ; portion interne des rectrices jaune ; tectrices alaires inférieures jaunes ; rémiges brun olivâtre , bordé de jaune verdâtre.

Iris rouge ; bec et pieds brun gris. Taille 13 cent. — Habite Warou (Ceram).

PHILEDON SUBCORNU (*Merops subcorniculatus*). Mâle.

Partie supérieure brune, à reflet olivâtre, principalement sur les bords des plumes ; rémiges et tectrices brunes, bordées d'olive clair. Crâne de la même teinte, recouvert de plumes oblongues, étroites et rudes. Corps gris, revêtu d'un duvet rare plutôt que de plumes.

Partie inférieure. Menton, gorge, cou, gris nuancé d'olivâtre ; collier jaune terni d'olivâtre faible ; poitrine gris olivâtre ; ventre gris ; tectrices caudales inférieures brunes, bordées d'un peu d'olive ; rectrices brun-grisâtre ; tectrices inférieures alaires olives ; rémiges brun-gris, fuligineuses.

Pourtour des yeux, joues, racine du bec, narines, nus. Ces parties dénudées sont d'un brun lavé d'olivâtre ; quelques petits poils noirs, durs et raides, y sont répandus. Narines grandes, ovales, transpercées, découvertes ; arête du bec saillant brusquement près du front, de manière à y former une sorte de crête. C'est cette configuration qui nous a engagés à lui donner le nom de Philedon subcornu : il justifie en effet encore cette dénomination par son cou mal pourvu de plumes, et par son port, double circonstance qui lui donne un peu de ressemblance avec le Philedon cornu.

Pieds et bec noirs ; iris brun-rouge.

Taille, 36 cent. Longueur du bec, 11 cent.

Hab. Warou (Ceram).

PHILEDON DE SAMOA (*Merops samoensis*). Mâle.

Partie supérieure. Dos terre d'ombre lavée d'olivâtre ; épaules, cou, nuque, olive très foncé. Tête noire ; rémiges feuille morte, bordée d'olive ; rectrices idem.

Partie inférieure. Menton et gorge noirs ; un trait olivâtre sur les joues ; cou, poitrine, ventre, brun fuligineux lavé d'olive ; ailes gris enfumé ; queue feuille morte, à reflet faible de vert olive.

Les plumes du cou et de la tête sont petites, courtes, échancrées ; les narines ont quatre lignes de longueur : elles sont elliptiques, couvertes ; elles ne s'ouvrent que par une longue fente ; les plumes du front s'avancent jusqu'au bord des narines.

Pieds et bec noirs ; iris noir.

Taille, 33 cent. Longueur du bec, 20 cent. 1/2.

Habite Samoa et l'archipel du même nom.

BENGALI PHAÉTON (*Fringilla phaeton*). Mâle.

Tête bleu foncé ; narines cachées sous des houppes de plumes carmin vif ; nuque et collier gris, un peu fuligineux ; dos, ailes de la même teinte, mais les extrémités des plumes en sont carminées ; rémiges principales brunes, frangées

d'olivâtre ; tectrices caudales carmin pur ; queue ornée de deux longues plumes carmin vif , dépassant les autres d'un tiers de leur longueur ; les six autres rectrices sont étagées et de couleur carmin terni de brun.

Inférieurement. Gorge, menton, cou, poitrine, ventre, flancs, carmin éclatant ; quelques points blancs clairsemés dans les aisselles et sur le ventre ; tectrices caudales bleu foncé ; rectrices brun légèrement animé de carmin ; tectrices alaires inférieures blanches ; rémiges gris brunâtre.

Bec, iris, carmin foncé. Pieds jaune pâle.

Taille, 11 cent. — Habite la baie Raffles (nord de la Nouvelle-Hollande).

### MARTIN-PÊCHEUR. Double œil à ventre roux

(*A. diophthalamo-rufo-ventro*). Mâle adulte.

L'Alcedo qui nous occupe ici ressemble à l'Alcedo Double-œil de Temmink, par la forme de son bec ; mais il en diffère beaucoup par le plumage. Or, comme la forme du bec de ce dernier devrait peut-être constituer le caractère d'un groupe particulier, si les mœurs de ces animaux étaient mieux connues ; en raison de la grande différence des plumages de ces deux spécimens, nous les considérons comme des espèces voisines du même genre ou sous-genre.

Supérieurement. Tête, cou, queue, tectrices alaires de l'azur de l'*Alcedo lazuli*, qui lui est aussi très voisin dans la série ; deux taches blanches dans la région du lorum, comme dans le Martin-Pêcheur double œil ; dos, scapulaires, tectrices caudales, teintes d'aigue-marine, variant du vert au bleu comme l'incidence de la lumière ; rémiges brun-noir bordé d'azur ; le milieu de l'aile porte une tache blanche.

Inférieurement. Menton, gorge, cou, poitrine, tectrices alaires et caudales blancs ; ventre roux ; ailes et queue couleur ardoise.

Iris noir ; une bande noire s'étend du cou au bec, et comprend dans son trajet la joue et le tour de l'œil.

Bec noir ; la moitié de la mandibule inférieure blanchâtre en dessous.

Pieds noirs. Taille, 14 cent.

Habite Vavao (archipel de Tonga).

### COLOMBE DES VITI (*Columba luteovirens*). Mâle et femelle.

Tête, menton, nuque, vert jaunâtre ; partie supérieure jaune un peu verdâtre ; rémiges bordées de jaune ; tectrices bordées de jaune. Rachis de toutes les plumes noirs.

Parties inférieures jaunes, légèrement verdâtres ; moitié postérieure de l'abdomen, cuisses, tectrices caudales inférieures jaunes ; ailes jaunes ; rémiges lavées de noirâtre dans les deux tiers de leur longueur ; rachis des plumes noirs.

Le mâle et la femelle ont le même plumage.

Taille, 28 cent. — Elle habite les îles Viti. A été tuée à Balaou.

COLOMBE DE FÉLICIE (*Columba Felicia*).

Le mâle ne diffère de la femelle que par des couleurs verte et jaune moins vives.

Parties supérieures vertes; tête vert jaunâtre; cou, dos, tectrices alaires et caudales vert à reflet bleu: la femelle a dans les mêmes parties des reflets cuivrés qui tempèrent beaucoup l'éclat de la nuance bleue, surtout propre au mâle. Rémiges bordées de jaune: les principales sont noires; les secondaires sont vertes en avant, noires en arrière; tectrices vertes en dehors, brunes en dedans.

Parties inférieures: menton jaune verdâtre; cou vert à nuance jaunâtre légère; ventre, cuisses, flancs verts, ondés de jaune; tectrices caudales inférieures jaunes, à peine maculées d'un peu de verdâtre dans leur centre. Tectrices alaires inférieures jaunes, ondées de vert; rémiges moitié jaunes, moitié fuligineuses.

Pieds brun verdâtre, iris rouge, bec noir. — Taille, 29 cent.

Habite les Viti. Nos échantillons ont été rencontrés à Balaou. Cette espèce recherche des lieux plus sauvages que l'espèce précédente, qui affectionne spécialement les environs des habitations.

COLOMBE KURUKURU LEUCOCÉPHAL (*Columba Kurukuru purpureo-leucocephalis*). Femelle.

Variété de la C. KURUKURU femelle.

Cette Colombe leucocéphale (à tête blanche) est une jolie variété de la Colombe Kurukuru femelle, représentée par Temminck.

Tête blanche, entourée d'une auréole jaune d'or; cou vert grisâtre; dos, tectrices vert à reflet jaunâtre; de chaque côté, trois tectrices scapulaires maculées dans leur centre de bleu azur, entouré de vert semblable à la teinte générale du dos; rémiges vert vif, taché de bleu azur, lequel est bordé de vert jaunâtre en arrière et de jaune en avant: queue verte à reflet bleu, traversée d'une bande jaune à son extrémité.

Menton, gorge jaunes; joues gris verdâtre; cou et plastron grivelés de jaune verdâtre et de gris verdâtre; poitrine et ventre roux rose; croupion et tectrices caudales jaunes; cuisses jaune verdâtre; flancs verdâtres; tectrices alaires inférieures grises, salies çà et là de jaune verdâtre; rémiges gris ardoise.

Pieds roses; bec noir, blanc à son extrémité antérieure; iris jaune.

Taille, 33 cent. — Habite Nuhivā.

COLOMBE KURUKURU DE VINCENDON (*Columba Kurukuru superba*). Femelle.

En dessus: tête pourpre, tendant un peu vers le roux, entourée d'un cercle

jaune peu marqué; cou blanc, traversé d'une bande jaune d'or à sa base; ceinturon pourpre, étendu d'une épaule à l'autre; dos, tectrices alaires et caudales, rectrices, gris; la circonférence des plumes seulement encadrée de jaune d'or un peu verdâtre; mais, au milieu du dos et sur les tectrices caudales supérieures, la totalité de la surface des plumes revêt cette teinte brillante d'or nuancé légèrement de verdâtre. Les rémiges sont vert éclatant aussi varié d'éclat que l'incidence de la lumière est variable; chacune d'elles sont denticulées en avant de jaune paille. Une bande vert brillant traverse la queue près de son extrémité libre.

En dessous: menton, gorge, cou blancs; plumes du plastron grivelées de rose et de blanc: ce joli plastron se détache sur un fond orangé, qui orne le milieu de la poitrine; le ventre est blanc, un peu mêlé de jaunâtre; les tectrices caudales inférieures sont pourpre rose; les pennes sont grises.

Iris blanchâtre; pieds et bec gris verdâtre.

Taille, 33 cent. — Habite les îles Viti. Notre spécimen provient de Balaou.

#### LORI FLAMMÉCHÉ (*Lorius scintillatus* Temm.). Mâle, adulte.

Variété de celui représenté par Temm.

Front pourpre; cette belle couleur tend à s'étendre à toute la tête, qui n'est encore que brun purpurescent. Le cou et la poitrine sont vert foncé, avec des traits orangés sur les rachis des plumes; quelques plumes profondes, teintées de pourpre s'observent sur les parties antérieures et latérales du cou: elles y sont assez irrégulièrement disposées.

En ajoutant à cette courte description, que notre sujet avait le tour de l'œil noir, l'iris fauve et les pieds noirs, il ne nous reste plus rien de spécialement caractéristique à mentionner; car il ressemble, du reste, de tout point, à l'individu figuré par Temminck.

Celui qu'a figuré cet honorable auteur provenait de la Nouvelle-Guinée; le nôtre, ainsi que sa femelle, sont des îles Arrou.

Taille, 44 cent. 1/2.

#### LORI FLAMMÉCHÉ (*Lorius scintillatus*). Femelle.

Jusqu'à présent l'on ne connaissait pas la femelle de cette espèce.

Le Lori flamméché de Temm. n'est connu que par un individu mâle; sa femelle ne l'est pas: il est donc intéressant de la faire connaître. Mais il est convenable de faire remarquer que notre échantillon appartient plus spécialement à la variété mâle, que nous venons de signaler, puisque les deux sexes ont été tués ensemble et dans le même lieu.

Elle ne diffère que fort peu du mâle. Ses seules différences consistent dans le petit nombre des plumes pourpres, qui entourent la base de son bec; dans l'absence de ces plumes autour de son cou, lequel ne présente un peu cette éclatante couleur qu'au dessus des épaules; les cuisses n'en sont aussi que

médiocrement pourvues. Enfin les baguettes des plumules cervicales sont couleur de feu et non orange, comme dans le mâle, auquel nous la comparons.

Iris jaune. — Taille, 42 cent. — Habite les îles Arrou.

### PSITTACULE DOUBLE-ŒIL (*Psittacula diophthalma*). Mâle et femelle.

Parties supérieures : tête recouverte d'une calotte rouge, se fondant en arrière avec une bande couleur de feu, qui recouvre l'occiput : œil entouré supérieurement d'un trait vert bleuâtre, se terminant en avant, sur la région du Lorum par une huppe bleu tendre brillant, qui simule de loin des yeux doués d'un éclat de pierre précieuse ; joues rouges ; bordées en arrière d'un petit favori bleu azur ; dos vert à reflet un peu jaune, portant, de chaque côté des reins, quelques plumes bleues ; tectrices vertes comme le dos ; rémiges secondaires vertes aussi, mais les deux premières sont tachées de rouge sur leur bord postérieur ; rémiges principales noires, bordées d'azur en avant ; couvertures des cuisses vert tendre, tirant sur le jaune.

Parties inférieures : menton, gorge, cou, plastron, ventre, verts à reflet un peu bleu ; flancs jaunes ; tectrices inférieures des ailes vert tendre grivelé de bleu foncé et de verdâtre sur l'avant-bras ; centre de l'aile jaune ; le reste de la surface de l'aile est brun ; tectrices caudales vert jaunâtre ; rectrices brun verdâtre.

La femelle ne diffère que par la plus grande intensité du reflet jaune de son plumage, et par ses joues non plus teintes de rouge, mais d'orange.

Bec gris-brun, doué d'une grande force, surtout par rapport à la petitesse de l'animal ; pieds bruns ; iris fauve.

Taille, 14 cent. — Habite la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

### PERRUCHE DE GOUPIL (*Psittaculus smaragdinus*). Mâle.

Parties supérieures : front aigue-marine ; tête, cou, bleu de Prusse flammé-ché de bleu blanchâtre ; dos, tectrices supérieures aigue-marine variant, comme chez les Martins-Pêcheurs, du vert au bleu, selon le mode d'incidence de la lumière ; bas du dos et tectrices caudales aigue-marine moins foncé, mais présentant aussi à l'œil les mêmes passages successifs du bleu clair le plus doux au vert bleu d'aigue-marine tendre, selon la variété des jeux de la lumière ; queue teinte des mêmes nuances, tachée de blanc dans son centre.

Parties inférieures : menton, gorge, joues grivelés de noir et de blanc ; cou bleu un peu sombre, grivelé de blanc, à demi embrassé d'un demi-collier aigue-marine ; plastron bleu traversé d'une petite bande vert-bleu ; ventre recouvert de plumes bigarrées de bleu, de blanc et d'aigue-morte tendre ; rectrices blanc sali d'un peu de bleu ; ailes noir-brun.

Pieds et bec rouge minium ; iris orange.

Taille, 21 cent.

Habite les îles Nuhiva : notre échantillon est de l'île Nuhiva elle-même.

PERROQUET HÉTÉROGÈNE DE GEOFFROY (*Psittacus Geoffroyi heteroclitus*). Mâle.

Parties supérieures d'un assez beau vert très légèrement nuancé d'olive; tête, joues jaunes; collier gris cendré à reflet azur tendre; deux petites taches rouille sur l'épaule; tectrices alaires et caudales d'un beau vert pur et vif; tectrices digitales bordées de bleu; rémiges secondaires vertes; deux d'entre les humérales sont tachées de blanc jaunâtre en dedans; grand côté des rémiges principales moitié vert, moitié noir.

Parties inférieures: menton presque nu, offrant quelques plumes jaunes assez éparses; gorge grise grivelée de jaune; cou gris à reflet azur ondé de jaune faible; plastron, ventre, cuisses, croupion, tectrices caudales vert pré légèrement ondé de vert plus bleu; tectrices alaires inférieures d'un beau bleu azur à reflet purpurescent; rémiges noires; sept d'entre elles sont finement bordées de blanchâtre.

Bec: mandibule supérieure jaune, inférieure noire; pieds gris verdâtre; iris orange.

Taille, 33 cent. 1/2.— Habite Saint-George et Ysabel (îles Salomon).

Femelle.

La femelle est caractérisée par une calotte bleu grisâtre à reflet azur légèrement animé d'une petite nuance purpurine; par deux joues jaune sale; par un collier vert bleu se détachant sur le vert un peu plus jaune du reste du cou et de la totalité du corps.

Le reflet de la totalité de son plumage est jaunâtre, celui du mâle est bleu. Quant aux autres détails, la ressemblance est complète.

Bec gris foncé; pieds gris verdâtre; iris jaune clair. — Taille, 33 cent. 1/2.

Habite les mêmes lieux que le précédent.

COLOMBE GÉANTE GRISE (*Columba-spadicea leucophœa*).

Femelle.

Variété de la *Columba spadicea* Lath. Temm.

Dos, tectrices alaires ondulés de roux; tête, occiput, joues, derrière du cou brun grisâtre ondé de fauve; bas du dos et tectrices caudales gris, un peu ondé de gris plus pâle; rémiges et rectrices gris fuligineux; bout de la queue blanc; couvertures des cuisses et de l'avant-bras blanches.

Parties inférieures: menton, gorge, cou, plastron, brun gris un peu plus fauve, traversé de gris plus pur et plus clair; ventre, tectrices alaires inférieures, tectrices caudales blancs; rémiges et rectrices gris noirâtre.

Pieds rose-carmin; bec idem; iris rouge.

Taille, 53 cent.

Habite Akaroa (île Tavai-Pounammou, Nouvelle-Zélande).

Cette variété adulte aurait-elle son analogue mâle? Il serait bien possible qu'il en fût ainsi, car le plumage de la Colombe géante femelle ne diffère ordinairement que fort peu de celui du mâle.

Dans notre espèce, le gris remplace la couleur verte de la Colombe géante ordinaire; le brun et les teintes fuligineuses remplacent le vert foncé propre au même animal.

#### ÉCHASSE NOIRE (*Himantopus melas*). Femelle.

Toute noire; partie supérieure d'un noir brillant à reflets métalliques; tête, cou, parties inférieures noir mat.

Pieds rouges; bec noir; yeux rouges.

Taille, 56 cent 1/2. — Habite Otago (Tavai-Pounamou, Nouvelle-Zélande).

#### HARLE AUSTRAL (*Mergus australis*). Mâle.

Parties supérieures: tête brunc tachetée de noir; cou brun rougeâtre; dos, ailes, queue, brun foncé presque noir; les plumes de ces parties sont encadrées d'une teinte grisâtre; tache blanche sur le milieu de l'aile; cette tache est traversée d'une petite bande noire sous forme de chevron.

Parties inférieures: gorge et partie antérieure du cou roussâtre; plastron, poitrine gris ardoisé ondé de blanc; ventre, croupion blanc ondé de gris ardoise; flancs, en dessous des ailes, ardoise foncé; quelques tectrices secondaires blanches, grivelées de teinte ardoise; quelques scapulaires blanches; tectrices caudales inférieures noir ardoise bordé de blanc; rectrices noir gris.

Pieds brun pourpré; bec: mandibule supérieure noire, rouge sur les bords; mandibule inférieure rouge terne; iris noir.

Taille, 55 cent. — Habite l'île Auckland.

#### GORFOU ANTIPODE (*Catarrhactes antipodes*). Mâle.

Parties supérieures: vertex jaune paille; rachis des plumes noirs; moitié postérieure de l'œil entourée d'une bande jaune, qui couronne tout le pourtour de la tête; cou, dos, croupion, queue gris bleu tendre, rachis noir; plumes des nageoires noires bordées de bleu; tache blanche sur l'épaule; nageoires bordées de blanc en arrière.

Parties inférieures: joues jaunes; menton, gorge grisâtre; cou, poitrine, ventre, nageoires blancs.

Pieds et bec rouges; iris jaunes. Taille, 80 cent. — Habite les îles Auckland.

#### Femelle.

Elle est en tout semblable; seulement le jaune de la tête est moins pur, moins vif.

#### GORFOU D'ADÉLIE (*Catarrhactes Adeliae*). Mâle et femelle).

Parties supérieures noires; extrémité des plumes flamméchées de bleu.

Parties inférieures blanches; menton, gorge, joues noirs.

Bec noir marbré de blanc; pieds rougeâtres; iris noir. La moitié de la longueur du bec couverte de plumes. Habite les glaces de la terre Adélie.

Taille, 75 cent.